



**INTERNATIONAL COCOA ORGANIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACAO
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО КАКАО
ORGANIZACION INTERNACIONAL DEL CACAO**

**EC/11/1/Rev.1
27 février 2018**

Original : ANGLAIS
Distr : RESTREINTE

COMITÉ ÉCONOMIQUE

Onzième réunion

Maritim Hotel Berlin, Berlin, Allemagne, 26-28 avril 2018

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Le marché mondial du cacao : situation actuelle et prévisions
4. Rapport sur la 25^e réunion du Groupe de travail d'experts sur les stocks
5. Rapport sur l'état d'avancement des projets
6. Programme de travail pour l'année cacaoyère 2017/2018 : examen de l'état d'avancement à mi-parcours
7. Programme de travail provisoire pour l'année cacaoyère 2018/2019
8. Mise à jour sur le règlement n°488/2014 de la Commission européenne sur les teneurs maximales en cadmium dans les denrées alimentaires
9. Questions diverses
10. Relevé des décisions

ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La onzième réunion du Comité économique sera ouverte par son Président, M. Corneille Tabalo (République démocratique du Congo).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Comité économique se basera sur l'ordre du jour provisoire contenu dans ce document pour l'adoption de son ordre du jour.

3. LE MARCHÉ MONDIAL DU CACAO : SITUATION ACTUELLE ET PRÉVISIONS

Le secrétariat présentera une vue d'ensemble exhaustive de la situation actuelle du marché mondial du cacao et des perspectives pour les cinq prochaines années, figurant dans le document EC/11/2.

4. RAPPORT SUR LA 25^E RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS SUR LES STOCKS

Un compte-rendu de la 25^e réunion du Groupe d'experts sur les stocks tenue le 25 janvier 2018 dans les bureaux d'ICE Futures Europe, à Londres, Royaume-Uni, figurant dans le document EWG/S/25/2, sera présenté au Comité.

5. RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

Le secrétariat présentera un rapport sur les projets de développement cacaoyer supervisés par l'ICCO, figurant dans le document EC/11/3.

6. PROGRAMME DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE CACAOYÈRE 2017/2018 : EXAMEN DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT À MI-PARCOURS

Le Comité examinera l'avancement de la mise en œuvre du programme de travail de l'Organisation pour l'année cacaoyère 2017/18, en référence au document EC/11/4.

7. PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISOIRE POUR L'ANNÉE CACAOYÈRE 2018/2019

Conformément à l'article 17, paragraphe 3 de l'Accord international de 2010 sur le cacao, une version provisoire du programme de travail pour l'année cacaoyère 2018/19, figurant dans le document EC/11/5, sera présentée au Comité.

8. MISE À JOUR SUR LE RÈGLEMENT N°488/2014 DE LA COMMISSION EUROPÉENNE SUR LES TENEURS MAXIMALES EN CADMIUM DANS LES DENRÉES ALIMENTAIRES

Le secrétariat présentera un rapport au Comité à ce sujet, en référence au document EC/11/6. La Commission européenne (DG SANCO et DEVCO) sera invitée à fournir une mise à jour aux pays Membres exportateurs sur la question.

Le Comité adressera une recommandation au Conseil aux fins de son examen lors de sa 97^e session ordinaire concomitante.

9. QUESTIONS DIVERSES

Des aspects ne figurant pas à l'ordre du jour pourront être traités.

10. RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le Comité adoptera son relevé des décisions pour cette réunion.